

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

DATE DE LA CONVOCATION 21/09/2022 L'an Deux Mille vingt deux et le 26 septembre à 19 heures 30

DATE D'AFFICHAGE 22/09/2022 Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Frédéric Thomas, Carlos Coelho, Fabrice Mermin, Joseph Bracco, Patrick Bastien, Cyril Durand, Benjamin Bou Aziz
Absents et excusés : Brigitte Simon (pouvoir à Fabrice Mermin), Clarence Appell (pouvoir à Cyril Durand), Peggy Viola (pouvoir à Carlos Coelho), Sandra Fiorèse (pouvoir à Joseph Bracco), Nathalie Jacquier (pouvoir à Frédéric Thomas), Jean-Christophe Eichenlaub.

DELIBERATION N°4 : Attribution du marché d'aménagement du Nid

Le marché d'aménagement du Nid a été divisé en 2 lots :

- 1 – Aménagement paysager et terrassement
- 2- Mobilier bois

L'estimation du maître d'œuvre pour le montant des travaux était de 294 333.50 € HT.

La consultation a été lancée le 17/06/2022 pour une remise des offres fixée au 12/07/2022 à 12H00.

5 offres ont été reçues et le retour des offres présente un montant total supérieur aux estimations du Moe. Suite à la présentation du rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre et aux négociations qui ont été menées avec les prestataires retenus, le marché est attribué ainsi :

- pour le lot 1 : MILLET paysage et environnement pour un montant de 175 308.53 € HT.
- pour le lot 2 : AMEXBOIS pour un montant de 86 662.20 € HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Attribue le marché à MILLET paysage et environnement, pour le lot 1, pour un montant de 175 308.53 € HT et à AMEXBOIS, pour le lot 2, pour un montant de 86 662.20 € HT.
- Autorise M. le Maire à signer le marché correspondant et tout document y afférent

Fait à le MONTCEL, le 26 septembre 2022

Le Maire,
Antoine HUYNH

Certifié exécutoire Antoine HUYNH,
Le Maire
Transmis en préfecture, le 28/09/2022
Publié, le 28/09/2022

